

## FIP Capital Santé PME II

### Informations financières au 30/06/2023

#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FRO011391705 / Part B (ISF) - FRO011429000
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2023	8
Statut	Depuis le 30/06/2021 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 30/06/2023 (distributions incluses)	216,66€
Performance depuis l'origine	-56,67%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus <sup>(1)</sup>	-13,34%

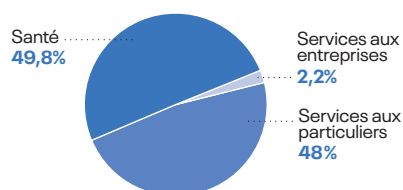
#### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
31/10/2019	100,00€	20%
29/10/2021	60,00€	12%

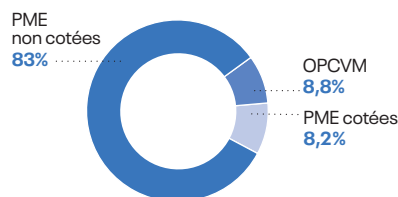
#### HORIZON D'INVESTISSEMENT



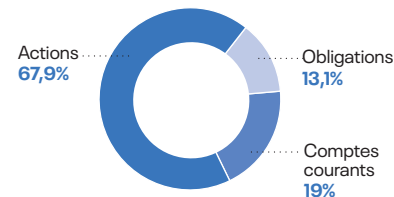
#### RÉPARTITION SECTORIELLE



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds <sup>(2)</sup>
M Services	Holding de reprise des titres Yoopala Services, société spécialisée dans la garde d'enfants, et Pro Sap Développement, société spécialisée dans la formation	Occitanie	3,8%
Fineheart	Spécialiste des technologies innovantes du domaine cardiovasculaire	Nouvelle-Aquitaine	3,7%
Rec France	Fabrication de matériel paramédical	Occitanie	3,7%
Adechotech	Commercialisation d'un dispositif médical destiné à l'examen d'échographie	Centre-Val de Loire	2,5%
Autres			10,5%

<sup>(2)</sup> calculé sur les souscriptions initiales.

## PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2016	Entre 1 et 1,5x
Vexim	Solutions pour le traitement des fractures vertébrales par chirurgie mini-invasive	2017	Entre 2 et 3x
Sequoiasoft	édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x
Argos Vétérinaire	Réseau de cliniques vétérinaires	2019	Entre 1,5 et 2x
Kasios	Fabrication et commercialisation de produits ciblant les troubles orthopédiques et plus particulièrement les attentes des cliniques intervertébraux du rachis	2020	Moins de 1x
Shofi	Fabrication et commercialisation de matériel médico-chirurgical	2021	Moins de 1x
Everblue	Réseau de distribution de piscines	2021	Entre 1,5 et 2x
France Perfusion	Perfusion et nutrition à domicile	2021	Moins de 0,5x
Holding Pacte	Maintenance et vente de périphériques d'impression	2022	Moins de 0,5x
Monte Almenzor Invest	Agence de voyages	2022	Entre 1 et 1,5x

## VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)									
Année de création	Grandeur constatée	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
2013	VL+ distributions	465,40 €	472,48 €	428,28 €	363,78 €	306,76 €	308,18 €	243,66 €	230,01 €	219,11 €	216,66 €
	Montant des frais	0,01 €	0,01 €	0,01 €	87,58 €	108,18 €	129,09 €	129,45 €	167,49 €	171,16 € <sup>(3)</sup>	171,18 € <sup>(3)</sup>

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
  - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
  - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
  - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
  - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

<sup>(3)</sup> Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 172,07 €.

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2023, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une moins-value de 112 € par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 26 PME a réalisé depuis sa création 15 cessions totales ou partielles ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value n'a toutefois pas permis de neutraliser les effets des 4 défaillances rencontrées dans les secteurs de la distribution, de la santé et de l'informatique. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une moins-value latente de 53 € par part.

La valeur liquidative du Fonds est en légère baisse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres de la société cotée Intrasense (imagerie médicale) ont été cédés en moins-value et les titres de la société Adechotech ont été dépréciés pour tenir compte des négociations de sortie en cours.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie :

- **Groupe M Services** : le développement du télétravail et son ancrage dans la durée amènent un ralentissement du secteur de la garde à domicile. Dans ce contexte où l'endettement du Groupe est significatif, la recherche de liquidité est difficile. La redynamisation de l'activité est nécessaire afin de positionner la société de manière optimale pour divers scénarii de liquidité.
- **Fineheart** : les essais cliniques se poursuivent avec notamment un premier test sur l'humain en Europe de l'Est attendu pour la fin d'année 2023. Si cette étape est un succès, la valorisation de la société augmentera et une nouvelle levée de fonds pourrait intervenir courant 2024. Sur les années 2022-2023, il est à noter que la société a obtenu neuf nouveaux brevets, dont deux en Chine, soit un total de 90 brevets détenus par l'entreprise. Les modalités de sortie restent à déterminer avec le management.
- **Rec France** : la société a vu son chiffre d'affaires augmenter de près de 25 % en 2021 et 22 % en 2022. Elle enregistre un résultat d'exploitation positif pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Plusieurs contrats cadres avec des orthopédistes permettent de sécuriser le chiffre d'affaires pour les années à venir, même si la société doit rester attentive à l'impact, sur ses marges, de la hausse des coûts matières. Le management est conscient du besoin de trouver une liquidité pour les titres du Fonds et s'est rapproché d'un investisseur régional. Un process de cession a été lancé sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023, avec des parties qui ont montré de l'intérêt, permettant d'envisager une sortie à moyen terme.
- **Adechotech** : une proposition de rachat des titres détenus par le Fonds est en cours de discussion et pourrait aboutir d'ici la fin d'année 2023.
- **Yrcam (service aux entreprises)** : la liquidité des titres pourrait intervenir d'ici la fin d'année 2023. En effet, l'un des managers étudie un projet de reprise courant 2023, projet qui pourra être mis en concurrence avec de potentielles offres d'industriels.
- **Implanet (commerce de produits pharmaceutiques) et Intrasense (imagerie médicale)** : s'agissant d'une société cotée, l'équipe de gestion suit régulièrement le cours afin de saisir les opportunités de cession de titres sur le marché.

Aucun redressement de la valeur liquidative n'est malheureusement envisagé et aucune distribution ne pourra être réalisée à court terme.

Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

## M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028